

## Sujets de prières

Trouver une solution concrète pour l'entrée des 1'500.- en plus de la location des garages.

Que chaque personne puisse trouver sa place dans le déménagement et l'installation dans les nouveaux locaux.

Que la première mise en place et l'installation des différents espaces puissent se dérouler sans accident et sans mauvaise surprise.

Afin que les locaux soient accueillants et agréables, remettons les finances de l'église dans nos prières.

Que la transition pour Bergeon et notre église puisse se faire en toute harmonie.

Prions pour l'équipe de la commission de Jaluse, afin qu'elle soit renouvelée et inspirée.

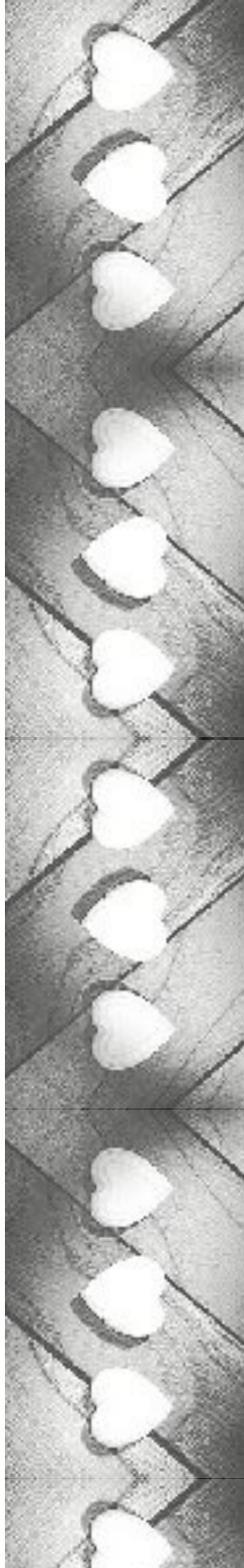
## Location de garages

Le bâtiment de Jaluse possède 6 garages.

4 garages sont actuellement réservés.

Il nous reste donc deux garages vacants pour le 1er janvier 2018.

En cas d'intérêt ou de question, vous pouvez vous adresser à Florian Raccio (079 819 93 63)



Informations  
Octobre 2017

Jaluse 1 / Chapelle 5  
Déménagement  
Nouvelles

Ecrivez-nous à [jaluse1@eaelelocl.ch](mailto:jaluse1@eaelelocl.ch)

## Projet Jaluse 1

Une équipe de 9 personnes s'est levée pour le projet Jaluse depuis le mois de mars. Après une visite du bâtiment, nous avons pu mieux nous rendre compte du travail à faire. Depuis, nous nous sommes répartis en 4 petites équipes: administratif, aménagement et demandes de devis, revenus locatifs et communication. Chaque équipe avance dans son travail et nous nous retrouvons régulièrement pour partager et garder une unité dans notre travail.

Nous sommes encouragés de voir que le projet "chaises" avance petit à petit. En effet, nous espérons que celui-ci pourra aboutir dans un futur proche. Nous vous rappelons qu'un tableau d'affichage avec diverses informations se trouve à l'arrière de la salle de culte. Nous sommes à votre disposition pour toutes interrogations.

Stéphane Roland (0033 6 77 14 21 01)

Naomi Benoit (078 622 02 36)

## Un amour en actes

1 Jean 3:18 « Mes enfants, que notre amour ne se limite pas à des discours et à de belles paroles, mais qu'il manifeste sa réalité par des actes ».

L'amour, ça se voit. On aime avec le corps.

Ça se sait, ça se voit, ça se sent : l'amour, c'est visible.

**Je dis + j'agis = ça impacte !**

Ça coûte en force. Nous devons aimer premièrement nos frères et soeurs en Jésus (l'Eglise), puis ceux de l'extérieur de la communauté. Aimer en actes qui se voient.

Il s'agit de la meilleure méthode d'évangélisation : à l'amour que nous concrétisons les uns envers les autres.

Déjà dans l'ancien testament, Dieu demande à son peuple de rechercher le bien de la ville où il a déplacé Israël en Babylone, la pire ville du monde en terme de pourriture.

Plein de prophètes disent qu'il faut retourner dans le pays, mais ce n'est pas le plan de Dieu immédiat ; tout d'abord, il veut que son peuple recherche le bien du pays où ils ont été placé.

*Extrait des notes prises durant le week-end avec Luc Maroni.*

Sébastien Rollier

## Déménager ? Comment ? Et quand ?

Eh oui, si on parle déménagement, il faut parler organisation de cela. C'est pourquoi, nous avons mis en place une commission déménagement. Notre 1<sup>er</sup> objectif est triple :

- ¥ Faire une sorte d'inventaire
- ¥ Choisir ce que l'on déménage ou ce que l'on jette
- ¥ Et éventuellement mettre certains objets en vente

Nous allons donc mettre en place une petite équipe qui devrait se voir deux samedi matin en octobre et en novembre. Si vous voulez nous aider à cette tâche, merci de contacter David Tripet au 079 508 44 39.

La 2<sup>ème</sup> étape sera de commencer à mettre en carton et à stocker du matériel là où ça sera possible. Certainement que cela se fera surtout entre le 18 et le 31 décembre.

La 3<sup>ème</sup> étape sera de déménager le tout à Jaluse 1 et de faire des voyages à la déchetterie avec ce qui traîne encore dans les caves, galetas... Mais un très grand tri a déjà été fait lors de la journée nettoyage.

Pour ces deux dernières étapes, nous aurons donc besoin de toute l'Eglise. Ainsi, pendant les vacances de fin d'année, nous comptons sur vous pour nous aider à vider, démonter, emballer, ranger, trier et déménager tout le bâtiment de Chapelle 5. L'objectif étant de faire le déménagement entre le 2 et le 6 janvier. Mais cela reste encore à définir avec Monsieur Piepoli qui a acheté le bâtiment pour le 2 janvier. On compte donc sur l'aide de tous et on espère vivre cela dans la joie et la bonne humeur en Eglise !

Le dernier culte à Chapelle 5 sera donc le 24 décembre ! Ou le 10, pour ceux qui ne seront pas là ;-)

David Tripet



## Nouvelles administratives

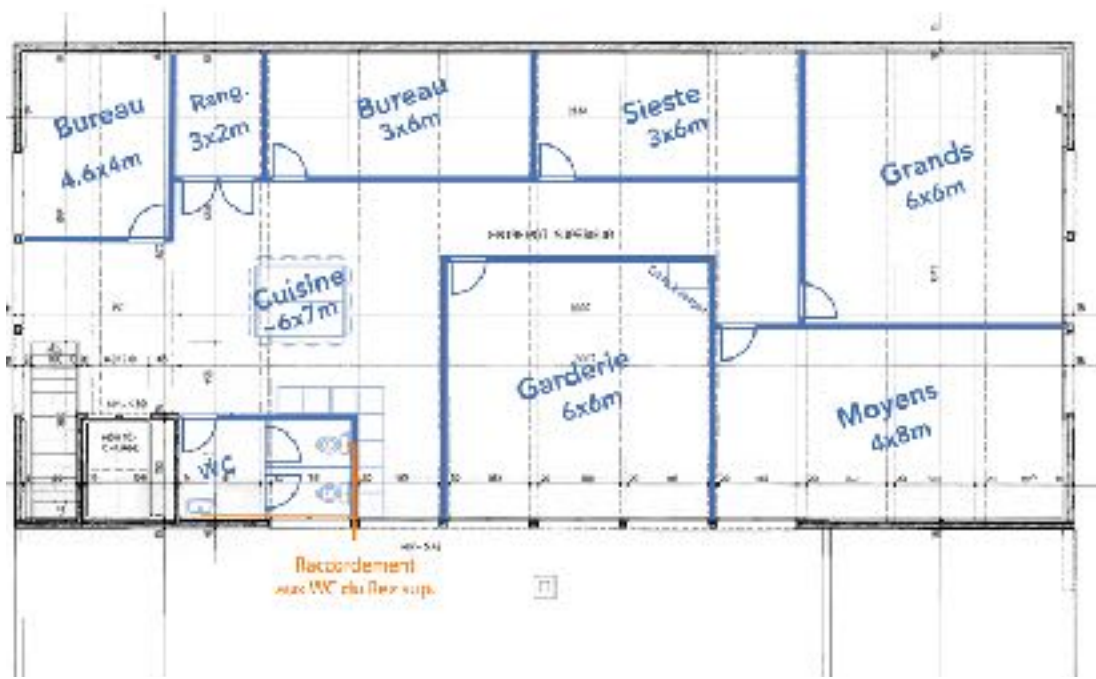
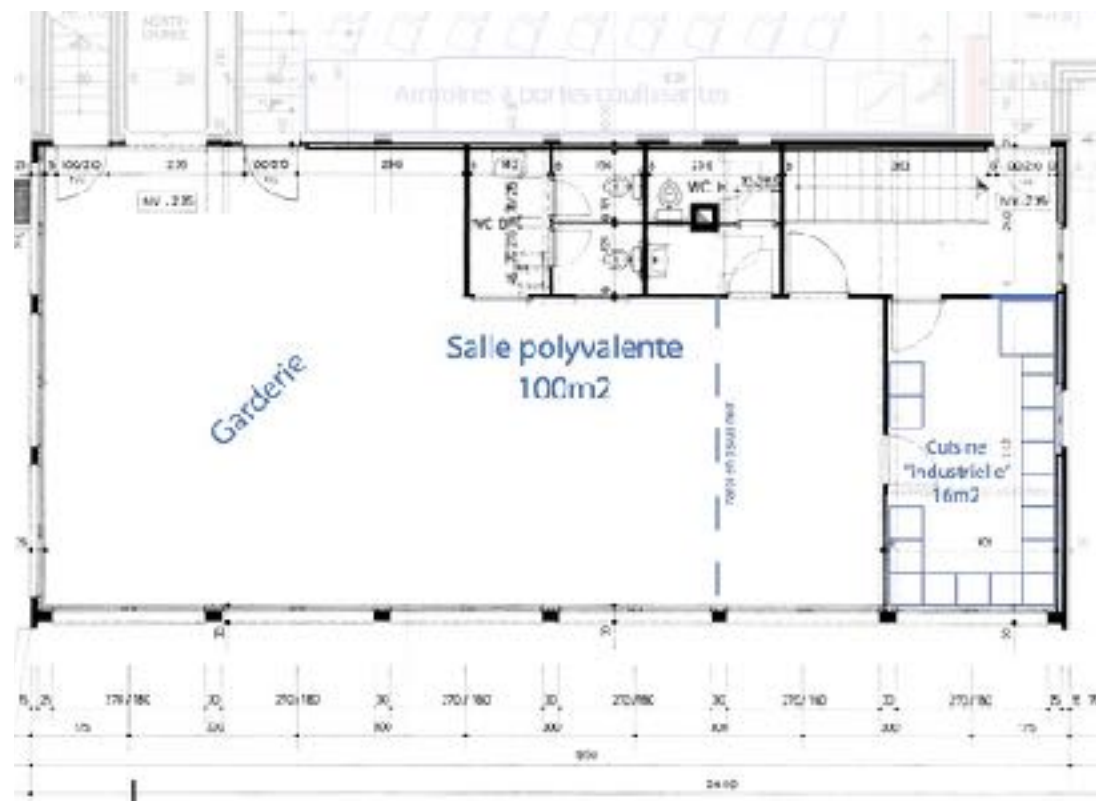
Comme vous le savez peut-être, Eddy J. est allé avec Claude-Eric R. signer les actes de la vente de Chapelle 5 à la famille Piepoli et l'achat de Jaluse 1 à l'agence Proimmob à La Chaux-de-Fonds. Tout s'est bien passé.

Pour rappel, nous avons vendu Chapelle 5 pour 600'000.- CHF et acheté Jaluse 1 pour 950'000.- CHF. Ceci donne un solde de 350'000.- CHF.

Par ailleurs, nous avons encore une hypothèque d'environ 73'000.- CHF. Ceci nous donnait un besoin financier au travers de la banque de 423'000.- CHF. Un emprunt a donc été fait à la banque Raiffeisen pour un montant de 450'000.- CHF, le surplus payera ainsi les frais de notaire et les lots.

Jeudi 21 septembre, Claude-Eric R., le notaire et Eddy J. sont allés discuter avec le service des contributions pour une éventuelle exonération des impôts sur les gains immobiliers. Cela correspond à une somme de 40'000.- CHF. Il est clair de nous n'avions pas cet argent.

Après étude des éventuelles exonérations possibles, nous avons constaté que si nous réinvestissons la somme dans son intégralité dans le nouveau bâtiment, et que celui-ci a pour but d'utilité publique et culturelle, nous aurions une chance d'être exonéré.



## Le marché paysan de Jaluse

Avec les scandales qui se déroulent sous nos yeux, comme la production industrielle d'œufs contaminés par un produit chimique interdit, la population de nos villes recherche des produits locaux sains dont on peut assurer la traçabilité.

Notre église a une carte à jouer dans ce domaine. Plusieurs agriculteurs parmi nous produisent différentes denrées alimentaires et connaissent des collègues qui font des spécialités. Le marché paysan sera une association à but non lucratif, composée de producteurs de l'église qui offre ce lieu d'échange.

Les paysans et les petits jardiniers de la région (maximum 50 km) pourront y déposer des produits Bio ou IP suisse. Ils resteront propriétaires de leurs denrées jusqu'à la vente et reprendront les invendus. Une petite taxe sera perçue pour les frais de fonctionnement.

Des conseils seront prodigués pour que les marchandises soient conformes aux normes du service de la consommation et des affaires vétérinaires.

Le marché a pour but de prendre en compte la détresse des producteurs face à des acheteurs puissants qui écrasent les prix et le désir des consommateurs de retrouver des produits locaux et naturels.

Tout cela permet « d'abaisser le seuil de l'Eglise » et de permettre un témoignage constructif avec les uns et les autres.

Ouverture dans le courant de février 2018.

Claude-Eric Robert

## Création d'une association

Dans cette volonté de l'Eglise Evangélique Apostolique du Locle d'aller à la rencontre de la population, afin de manifester notre amour par le service, le conseil et le comité Jaluse ont décidé de travailler à la création d'une association.

Cette association qui n'a pas encore trouvé son nom a pour mission de soutenir et donner un cadre légal à la création d'actions sociales pour la ville du Locle et sa région. Les projets envisagés sont : la création d'une banque alimentaire (partage de nourriture), de préparation et partages de repas pour des personnes seules ou de mise à disposition de surfaces pour des trocs de meubles et toutes sortes de projets de services pour les plus démunis. Cette structure louera les bâtiments de Jaluse pour ses activités et devra par des dons et quelques éventuelles activités plus rentables trouver son financement.

Cette association n'est encore qu'un projet. Nous voulons affiner sa place et son rôle. Nous aimerions aussi que d'autres chrétiens, pas uniquement membres de notre communauté, puissent eux aussi se joindre à ce projet. Nous avons déjà rencontré l'Arc-Jurassien, afin de collaborer dans cette entreprise. Ils vont prendre le temps d'en parler en communauté, cependant les premiers échos sont favorables. De plus, nous allons rencontrer d'autres acteurs sensibles à l'action sociale comme les responsables de l'Armée du Salut.

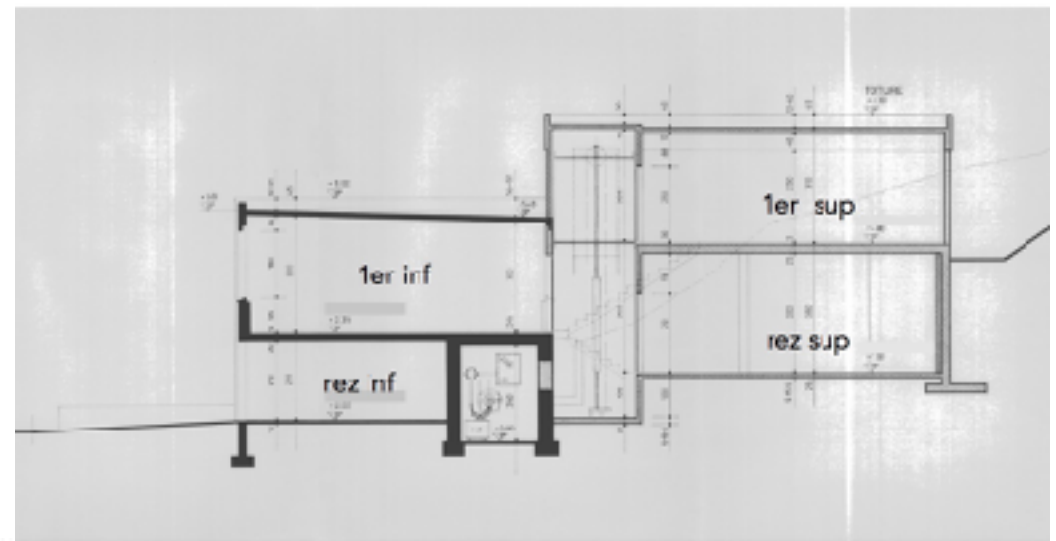
Cette association est aussi ouverte à tous les membres de l'Eglise Apostolique et si vous êtes intéressés à en faire partie, merci de prendre contacte avec Sébastien R. au 079 963 60 81 ou écrire à [sebastien@eaelelocl.ch](mailto:sebastien@eaelelocl.ch).

Sébastien Rollier



# Plans

Voici un plan de la répartition des étages du bâtiment de Jaluse 1



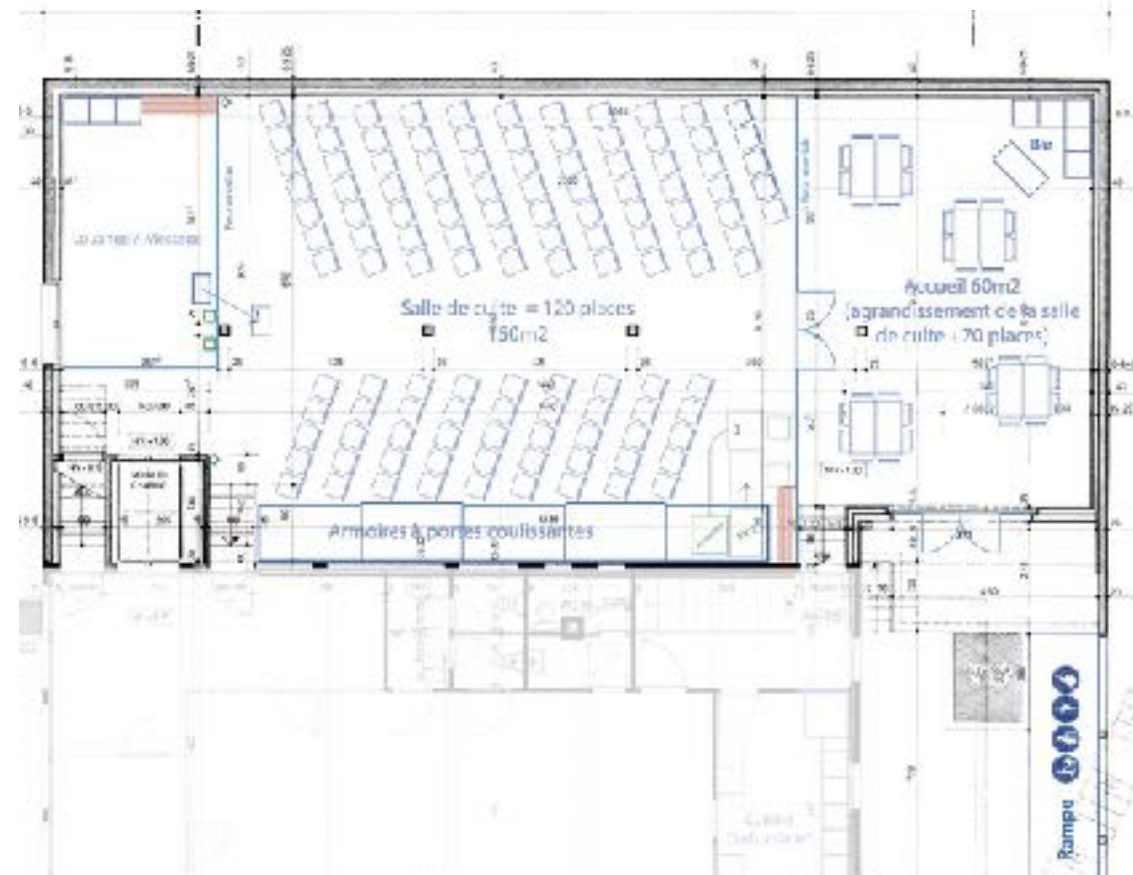
Les plans suivants sont ceux que nous désirons, mais sont à confirmer avec la police du feu.

Rez inférieur : chauffage, vestiaires, garages, accès au reste du bâtiment

Rez supérieur : salle de culte et espace d'accueil

L'accès au bâtiment se trouve sur la droite du bâtiment avec des escaliers et une rampe jusqu'au rez supérieur.

A cet étage, nous trouverons dans une première partie une zone d'accueil avec bar, tables et chaises. Une paroi amovible séparera la salle de culte et cet espace d'accueil. Dans cette salle, on y trouvera un couloir central avec des lignées de chaises. A l'avant se trouvera la scène mais celle-ci sera derrière une autre paroi amovible. Cela a pour but de protéger les instruments qui s'y trouve ainsi qu'une partie du matériel de sono. Sur la gauche de



## **1<sup>er</sup> inférieur : salle polyvalente et WC**

L'accès à cette salle se fait par des escaliers, soit depuis l'espace accueil, soit depuis la salle de culte ou encore par un monte-charge.

C'est à cet étage que nous aurons les WC. Dans un premier temps, nous aurons une salle d'enfance. Puis, selon les divers projets de l'église, nous pourrions y installer une cuisine industrielle avec salle polyvalente.

## **1<sup>er</sup> supérieur : enfance et bureaux**

L'accès au dernier étage se fait par des escaliers depuis le rez inférieur.

Il est également possible d'utiliser le monte-charge. L'étage supérieur se compose des 2 salles pour l'enfance, d'une garderie, ainsi qu'une pièce prévue pour la sieste.

On y trouvera également une cuisine avec table pouvant accueillir une dizaine de personnes, deux bureaux, des WC adaptés aux enfants et un coin rangement.

## **Suites ...**

Pour atteindre cet objectif, nous sommes à l'étude pour créer des associations à but non lucratif et d'utilité publique qui utiliseront nos locaux, afin de correspondre à la vision de l'église et de bénéficier d'une exonération.

Après discussion avec le service des contributions en lui présentant nos objectifs et en lui présentant les plans, le service a décidé de nous exonérer d'impôts sur les gains immobiliers.

Nous sommes très heureux de vous annoncer que nous venons d'économiser 40'000.- CHF !

Prochain objectif, il serait possible d'avoir une exonération partielle des impôts sur les lots immobiliers. Nous devons écrire une lettre de demande au canton pour cette éventuelle diminution.

Pour la suite, nous allons travailler sur l'installation de Jaluse 1, faire des plans, imaginer une installation, préparer notre arrivée.

Pour l'installation de Jaluse 1, nous n'avons aucun financement. Nous sommes à la recherche de donateurs et de prêteurs afin de rendre ce bâtiment fonctionnel.

Pour cela, nous sommes en train de travailler sur des devis pour savoir combien cela nous coûtera.

Par la suite, nous ferons des appels d'offres, de prêts ou de dons dans diverses organisations et à diverses personnes.